

Dictionnaire oeconomique :
contenant l'art de faire valoir
les terres et de mettre à
profit les endroits les plus [...]

Chomel, Noël (1633-1712). Auteur du texte. Dictionnaire oeconomique : contenant l'art de faire valoir les terres et de mettre à profit les endroits les plus stériles.... F-PE / par M. Noël Chomel,... ; nouv. éd. par M. de La Mare. 1767.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

quelques autres parties , comme de la tête , de l'estomac , ou des entrailles ; on recourra à cette première caufe : à laquelle il faudra d'abord remédier.

Toutes personnes sujettes à la débilité de foie , doivent ne jamais manger de sucreries.

Dans l'une & l'autre Débilité , l'usage des fuchs de chapon , ou de limaçons , guérira ou soulagera en peu de tems. On ne laissera pas d'appliquer sur la région du foie l'emplâtre de mélilot ; y ajoutant un peu d'huile d'aspic ou de camomille.

Une livre de suc de chicorée de jardin , avec une once de suc de pimprenelle ; dont on donne à boire deux onces tous les matins pendant un mois , ou plus , font un très-bon remède.

Pour le *Flux hépatique qui proviendra de l'ouverture des veines* , on fera tirer du sang ; ou l'on appliquera des ventouses sur les épaules , ou au dessous des mammelles sans scarifier. On ajoutera dans les bouillons , soit du millet , des lentilles , des feves , soit de la laitue , ou du pourpier. De jour à autre , on fera prendre vingt grains de rhubarbe dans trois onces d'eau de plantain ; & tous les matins à jeûn un peu d'opiate propre à arrêter les crachemens ou autres pertes de sang.

Abscès au Foie.

Ces abscès ont beaucoup de peine à suppurer.

Il ne faut saigner que lorsqu'il y a des indices d'une grande plénitude de sang. On doit faire un fréquent usage de lavemens composés avec l'orge , le son , la camomille , & le mélilot , dans lesquels on aura diffout du miel rosat ou du sucre rouge.

Le matin à jeûn on prendra du sirop d'absinthe battu dans de l'eau de menthe , ou de buglose , avec deux onces de miel rosat : & de même en se couchant.

Prenez une once de mastic , autant d'huile de camomille , & d'huile d'absinthe , avec une demi-once de vinaigre ; faites chauffer le tout ensemble : & après en avoir frotté le côté droit , vous le couvrirez d'une feuille de papier brouillard.

Le *Régime* , confistera à boire de bon vin ; ne point manger de viandes indigestes , ni gluantes , fruits crus , laitage , poisson , ni légumes.

1°. On Purgera avec deux onces de manne diffout dans du vin blanc , ou dans de l'eau de buglose : ou 2°. avec une demi-once de *Diaprunis* en bol ; faisant avaler un bouillon par dessus. Sinon 3°. faites infuser deux gros de senné & un gros de rhubarbe , dans une décoction de deux onces de tamarins , de plantain , & d'aigremoine ; & faites prendre ce remède à jeûn.

Si l'abcès vient à suppurer , il faudra observer par où il s'écoulera. Si c'est par les selles , prenez de l'orge & du son , de chacun une poignée ; faites-les bouillir jusqu'à ce que l'orge soit prête à crever ; coulez aussi-tôt cette décoction ; & pour chaque lavement mêlez-y une once de sucre avec autant d'huile rosat : donnez de ces lavemens , soir & matin.

Au cas que l'abcès forte par les urines , faites bouillir des racines d'ache & de fenouil , & des pois chiches ; ajoutez dans la décoction une once de teneances froides , pilées ; coulez ensuite le tout au travers d'un linge ; & donnez à boire quatre verres de cette tisane , par jour , entre les bouillons , avec un peu de sucre.

Skirrhe au Foie.

Ce skirrhe est une tumeur dure , qui pese ordinairement sans faire douleur , & qui n'a aucun sentiment.

On appelle skirrhe *imparfait* celui qui a encore quelque sentiment de douleur.

Tous les deux viennent d'une humeur épaisse & visqueuse , attachée si fortement à la partie , qu'elle ne peut qu'avec beaucoup de peine se fondre , & se résoudre.

Le premier se distingue en ce qu'il s'est formé sans qu'on ait apperçu aucune tumeur contre nature ; il provient toutefois de mauvaise nourriture , ou du propre vice du foie , ou de celui de la rate , ou de la suppression des ordinaires ou des hémorroïdes.

Le second succede au phlegmon , à l'érisipèle , à l'œdème , quand par négligence on laisse à leur matière le tems de former un dépôt & de se durcir.

Pour essayer de résoudre le skirrhe du foie , il faudra employer la *conserve de fleurs de marrube* faite avec le miel ; & en uier au moins pendant quarante jours de suite. Voici comme l'on fait cette conserve. Prenez des fleurs de marrube blanc , bien fraîches , vingt onces ; & autant de miel blanc. Pilez-les ensemble assez long-tems ; & les mettez dans un pot de terre. La dose sera d'une once le matin à jeûn ; & on avalera par dessus , quatre onces d'eau de la même plante.

2. Consultez les mots *EMPLÂTRE de Cigue. FOMENTATION émolliente , &c.*

Si le skirrhe est causé par la suppression des ordinaires , ou des hémorroïdes , on n'hésitera point de saigner du pied , purger , provoquer les règles aux filles qui sont en âge ; & d'appliquer des fangues aux hémorroïdes.

Obstruction du Foie. Voyez *OBSTRUCTION. Obstruction de la RATE , n. 16.*

Remedes généraux pour les maladies du Foie.

1. Prenez feuilles de rue , sauge , ache , & pas-d'âne ; une poignée de chaque : pilez-les bien : mettez-les ensuite dans un vaissieu bien net ; versez-y une chopine de vin blanc ; méllez bien le tout ; & le laissez macérer pendant deux heures. Après quoi remuez encore ce mélange ; & le passez par un linge. On prend à jeûn cette dose de la colature , trois jours de suite ; & on est deux heures sans manger après l'avoir prise.

2. Pilez des feuilles & fleurs de bourrache : exprimez-en le suc ; faites-le bouillir , & l'écumez bien. On en prend à jeûn pendant neuf jours , un verre ; dans lequel on met un peu de sucre.

3. Mêlez ensemble une once de suc de pimprenelle & une livre de suc d'endive : & prenez-en tous les matins un demi-verre.

4. Voyez *DIARRHÉE , n. 1. FOIE d'Agneau.* Voyez sous le mot *Fressure d'Agneau , T. I. p. 40.*

FOIE de Veau. Consultez l'article *VEAU.*

FOIN. Voyez *PRÉS. FENIL. FOURRAGE.*

Petit FOIN. Consultez l'article *ALGUE.*

FOISIL. Voyez *FRAISIL.*

FOLIE. Maladie qui prive de la raison & de la mémoire.

Il y a plusieurs causes qui peuvent produire ce dérangement du cerveau. Telles sont les passions fort vives , la tristesse ou la joie subites , la trop grande quantité de sang , les humeurs âcres & caustiques , la grande chaleur , la suppression des règles ou des hémorroïdes ou de quelque autre écoulement habituel , la disposition naturelle des organes , diverses substances mises au rang des poisons.

Si la pituite ou la mélancolie s'emparent du cer-

veau ; elles conduisent à la folie ; ou du moins à la stupidité : & alors ces maladies sont presque incurables.

Les fous sont moins sujets à la fièvre & aux autres maladies, que le reste des hommes ; quoiqu'on les expose à mille infirmités par la façon dure & presqu'inhumaine dont on les traite : ce qui peut venir de la même cause qui fait que les gens d'un esprit borné se portent mieux & vivent plus long-tems que les personnes les plus spirituelles.

Remedes pour la Folie.

1. Après avoir occasionné une détente par les saignées ménagées avec prudence, les bains, & les lavages rafraîchissans mais non épaississans ; il faut raser la tête ; & y appliquer un pigeon ou un poulet, fendu en deux & encore tout chaud : ou la bassiner d'eau-de-vie distillée avec du romarin, du sureau, de la cynoglosse & des racines de buglose ; ou encore avec de l'huile de fleurs de sureau.

2. L'on frottera la tête des malades, & on leur lavera les pieds, avec une décoction de fleurs de camomille, mélilot, mélisse, & baies de laurier.

3. On leur fera tirer par le nez du suc de consoude, avec deux ou trois cuillerées d'eau miellée ; ou du bouillon du pot ; ou du vin blanc, dans lequel on aura mis infuser de l'absinthe & de la sauge.

4. Pendant vingt-cinq jours de suite l'on mêlera dans leur bouillon du matin, une demi-dragme de cendres de tortue ; & on assaisonnera leur pot avec de la buglose, de la bourrache, & une pincée de romarin.

Ils mangeront à leurs repas des viandes rôties ; comme mouton, pigeons, perdrix, tourterelles, cailles, & chapons ; avec de la moutarde, des raves, du cresson, des artichaux, & des asperges.

On les purgera avec une dragme de pilules d'aloës. Et dans tout ce qu'on leur donnera à boire, on mêlera de la sauge, & de la cannelle.

5. Prenez une demi-dragme d'ambre gris ; cinq dragmes de réglisse ; autant de girofle, de gingembre, & de graines de cardamone ; deux dragmes de cannelle ; une dragme de bois d'aloës ; une dragme & demie de saffran ; & trois dragmes de poivre long. Réduisez le tout en poudre bien subtile, & mêlez-le avec autant pesant de sucre. La prise fera d'une dragme & demie dans un peu de vin d'Espagne, ou autre liqueur.

6. Pour ceux qui ont l'esprit aliéné par accident : Prenez un pot de terre neuf bien vernissé : mettez-y deux pintes de la meilleure huile vierge ; mêlez-y huit, à dix poignées de lierre grimpant (les feuilles les plus tendres & les plus vertes sont les meilleures), & une pinte de bon vin blanc. Faites bouillir le tout doucement, jusqu'à ce que l'humidité soit consumée ; ensuite servez-vous-en de cette maniere. Il faut raser le malade, lui frotter la tête avec cette huile : & appliquer le marc en frontal ; que l'on ôtera quand la personne sera guérie.

7. On applique un emplâtre d'onguent divin sur les deux tempes ; & un sur le haut de la tête après avoir râpé cet endroit.

Les folies invétérées peuvent guérir ainsi ; ou diminuer. Pour les naissantes, on n'en manque point (dit-on).

8. D'autres concassent des laitues, du pourpier, ou des concombres ; les confiscent dans le sel & le vinaigre ; & en appliquent un frontal.

9. Prenez trois poignées de lierre terrestre : mettez-les dans un pot neuf avec deux pintes du meilleur vin blanc. Faites-les bouillir pendant cinq ou six heures à petit feu ; les remuant deux fois, dans cet inter-

Tome II.

valle, avec une cuiller ; faites-les toujours bouillir jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à environ un poisson. Après cela pîlez ce lierre dans un mortier pendant long-tems, remettez-le dans le pot avec six onces d'huile d'olives ; & mêlez bien le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit parfaitement incorporé : pour en faire l'usage suivant.

Faites tondre les cheveux du malade, deux travers de doigt tout autour du front ; frottez cet endroit avec la main ; trempez vos doigts dans la liqueur ; & frottez-en le front du malade pendant un quart d'heure. Après cela prenez la cinquième partie du marc qui reste dans le pot, mettez-la entre deux linges, & faites-en un bandeau ; qui couvre la partie tondue, le front, & les tempes. Continuez cette onction & cette application jusqu'à cinq fois : commençant le soir ; puis le matin ; le soir suivant ; le lendemain ; enfin le soir encore ; jusqu'à ce que les cinq parties du marc soient employées.

Durant ce tems, il faut ne fâcher ni contrarier le malade : & on doit le nourrir avec des bouillons de poulet, de veau, ou de mouton.

10. Voyez CHARDON à cent têtes, T. I. p. 531.

BASILIC. MANIE. EPILEPSIE. VAPEURS.

FOLILETS : terme de Venerie. C'est ce qu'on

lève le long du défaut des épaules du cerf, après

qu'il est dépouillé.

FOLIOLE. Voyez FEUILLE, p. 41. 44.

FOLIUM. Voyez FEUILLE.

FOLLE ENCHÈRE. C'est celle qui a été faite par un acheteur qui refuse, ou qui n'est pas en état, de consigner le prix de la chose qui lui a été adjugée. On procède à une nouvelle adjudication à sa folle enchère ; de sorte que si la nouvelle adjudication qui se fait à un autre est d'un moindre prix, il est condamné par corps à payer le surplus. Une femme séparée ne peut perdre sa dot par une folle enchère, ni être contrainte par corps. (Voyez le Journal du Palais.)

FOLLETTE : Plante. Voyez ARRACHE.

FOLLETTE : Toux convulsive, catarrhale, & qui a les signes d'une coqueluche. Voyez COQUELUCHE.

FOLLICULE : terme de Botanique. Bourse-membraneuse, qui enveloppe des semences. Telles sont les végicules du Colutea & de l'Akekengé.

2. Follicule signifie aussi, chez les Botanistes, une glande creuse.

F O M

FOMENTATION. Remede qui se fait ordinairement de décoction d'herbes émollientes & rafraîchissantes pour amollir les duretés du bas ventre, ou de liqueurs astringentes, pour fortifier & resserrer les fibres. La maniere de se servir des fomentations, est d'y tremper des linges, quand elles sont encore toutes chaudes ; ou de faire bouillir des sachets de toile remplis des herbes propres à fomenter : & les appliquer chaudement sur les parties malades.

On fait aussi des Fomentations sèches ; telles que sont l'aveine, ou le fon, fricassés ; qu'on met entre deux linges, & qu'on applique tout chauds sur les rhumatismes : la verveine fricassée, qu'on applique de la même maniere pour les douleurs de côté dans la pleurésie : la pariétaire, qui s'applique au bas du ventre pour la colique néphrélique : les fels & les cendres, qu'on fait chauffer, & qu'on applique sur le cou, pour dissiper les catarrhes.

Pour fomenter d'une maniere facile & très-utile, il faut avoir deux linges ou deux sachets. Les linges doivent être doux, à demi-usés, & pliés en quatre doubles ; on les applique alternativement l'un après

O ij